

ADMINISTRATION GENERALE

RENOUVELLEMENT DES CONVENTIONS PASSES AVEC LES PARTENAIRES DU SYNDICAT

Rapporteur : Monsieur Frédéric VANHILLE, Président

Dans le cadre des opérations qu'il mène en faveur du développement des activités sur le littoral, le Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre a contracté, tout au long de l'année 2019, avec différents partenaires, associations, établissements scolaires ou à caractère d'utilité sociale.

Il est proposé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir autoriser la poursuite de ces actions en 2020 par la prolongation des partenariats existants selon la liste jointe.

Le Comité Syndical,

- Oûi l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions,
- Autorise le Président à signer lesdites conventions, ainsi que tout document à intervenir relativement aux actions menées.

ADOPTE


Adressé à M. le Sous-Préfet

Et publié le **11 DEC. 2019**

Fait à Dunkerque, le 5 décembre 2019

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

The image shows a blue ink signature of Frédéric VANHILLE over a circular official stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES DUNES DE FLANDRE' around the perimeter and a central emblem featuring a sun and a figure.

Frédéric VANHILLE.

République Française

Département du Nord

Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 28 novembre 2019

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du jeudi 5 décembre 2019 – 18 h 30

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Monsieur Thierry WALLYN

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS - Bernard WEISBECKER -
Thierry WALLYN – Patrice VERGRIETE - Patrice BERTELOOT – Catherine
VERLYNDE.

Suppléants :

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Paul CHRISTOPHE a donné pouvoir à Thierry WALLYN.

Suppléants : Martine ARLABOSSE - Jean-Yves FREMONT - Edith DAVID –
Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN – Florence VANHILLE – Régis VANDAMME -
Grégory EVRARD.

ASSISTAIT A LA REUNION :

Suppléants :

ANNEXE A LA DELIBERATION DU 5 DECEMBRE 2019 **RENOUVELLEMENT DE CONVENTIONS**

1. Mise à disposition

➤ de locaux : Sporting Dunkerquois – Europlage – Opale Longe Côte - Ville de Bray-Dunes (activités scolaires et extrascolaires) – Badminton Bray-Dunes – Tennis de Table de Bray-Dunes – Amicale nautique Bray-Dunoise – Opale Longe Côte Bray-Dunes – Longe Zuydcoote – Ligue de voile des Hauts de France – Hameçon Ieffrinckouckois et téteghemois – Mer et Rencontres – SUP 59 – DYC - Collège du Septentrion – Albatros – ASTNL 59.

➤ de locaux et de moyens matériels : Aquilon –Voile ambition Dunkerque – Dunkerque FLYSURFING CLUB – Dunkerque Natation – Le Vent de Bray-Dunes – Centre Régional d'Excellence Kite Surf de Dunkerque.

➤ Moyens matériels : SNSM – Centre de formation AAE Profil.

➤ Terrains et locaux : Association Amicale Aéromodélisme Attitude Dunkerque Dunes de Flandre – Tennis Club de Bray-Dunes – Aéro-club ULM les Cigognes - YCBD

➤ Terrains : M et Mme SENAME.

2. Prestations nautiques

A- Voile habitable et Voile légère

➤ Activités sociales : EPSM des Flandres — MAS Marie Thérèse Tamboise BONDUE –Association la Pommeraie – Association Gem à tout cœur – AFEJI Résidence « les Bazennes »

➤ Lycée : Lycée Notre Dame des Dunes.

B- Voile légère

➤ Collèges : Notre Dame des Dunes.

3. Nouveau dispositif voile dans le milieu scolaire

➤ Collège : Collège du Septentrion - Collège Robespierre

4. Kite Surf

➤ Dunkerque UNSS Kite - Lycée de l'Europe – ULCO.